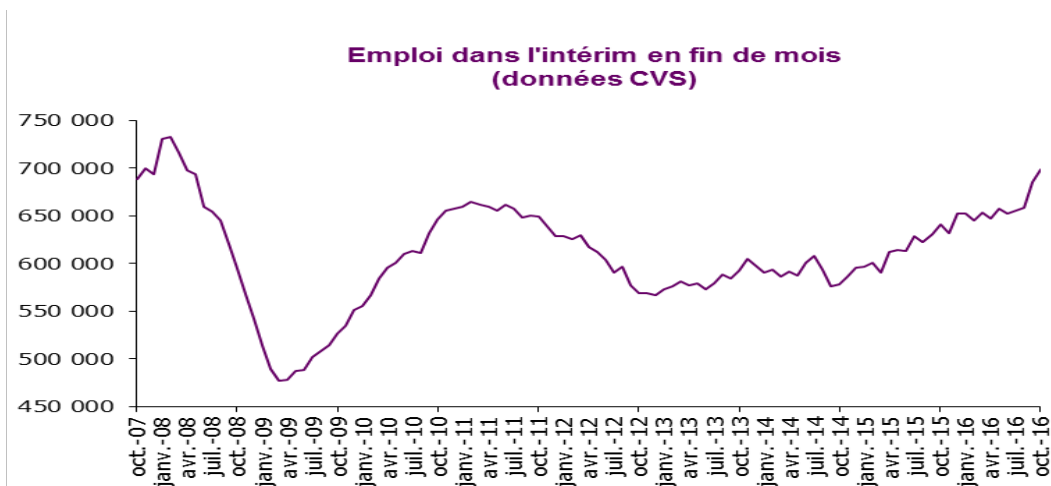


L'EMPLOI INTÉRIMAIRE EN OCTOBRE 2016

Fin octobre 2016, le nombre d'intérimaires s'établit à 698 700 en valeur corrigée des variations saisonnières (donnée provisoire). Il évolue de +1,9% par rapport septembre 2016 et progresse de 9,0% en un an*.

L'évaluation définitive du nombre d'intérimaires à fin septembre est de 685 800, soit une hausse de 4,2% en un mois et une hausse de 8,8% sur un an (cf. annexe 2).



Sources : Pôle emploi, Relevé Mensuel de Mission et Déclaration Mensuelle de Mission, France métropolitaine.

RÉSULTATS DÉTAILLÉS EN OCTOBRE 2016

La répartition par secteur d'activité de l'emploi intérimaire diffère sensiblement de celle de l'emploi salarié total. En effet, l'emploi intérimaire est prépondérant dans l'industrie et la construction. L'industrie représente 16,9% de l'emploi salarié total, mais emploie 42,7% des intérimaires. La construction représente 19,7% de l'emploi intérimaire contre 7,6% de l'emploi salarié total. Inversement, 75,4% des salariés travaillent dans le secteur tertiaire contre seulement 37,1% des intérimaires (cf. tableau 1 en annexe 3).

A fin octobre, le taux de recours à l'intérim¹ est de 9,1% dans l'industrie, de 9,4% dans la construction et de 2,0% dans le secteur tertiaire. Le taux de recours moyen, tous secteurs confondus, est de 4,0%.

SECTEURS D'ACTIVITE (A4)	Taux de recours à l'intérim à fin octobre (en %)
Agriculture, sylviculture, pêche	NS
Industrie	9,1
Construction	9,4
Tertiaire	2,0
TOTAL	4,0

Sources : Pôle emploi, Relevé Mensuel de Mission et Déclaration Mensuelle de Mission, données brutes, France métropolitaine.

***Avertissement :** Les évolutions d'emploi intérimaire présentées ici reposent sur une méthodologie établie en commun avec la Dares et sont donc identiques avec celles publiées par la Dares. Cf <http://www.pole-emploi.org/statistiques-analyses/systeme-d-information-ett-@/5931/view-article-234.html>. Pôle emploi publie un nombre total d'intérimaires, alors que la Dares publie un nombre d'intérimaires en emploi principal. Compte tenu de cette différence de concepts, les séries publiées par Pôle emploi et la Dares restent différentes en niveau.

¹ Le taux de recours à l'intérim se définit comme le rapport entre les effectifs intérimaires du secteur et les effectifs salariés globaux de ce secteur (y compris intérim), estimés à partir des données trimestrielles d'emploi salarié de l'Acoess relatives à fin juin 2016 (dernier point disponible).

Évolution mensuelle par secteur (CVS)

En octobre, les effectifs intérimaires augmentent le plus dans l'industrie (+2,9%). Ils sont suivis par ceux du tertiaire (+2,3%). Seule la construction voit ses effectifs baisser (-1,4%).

Secteurs	Principaux secteurs	Variation absolue mensuelle (nombre d'intérimaires)	Evolution mensuelle CVS	Evolution trimestrielle CVS	Evolution annuelle CVS
Industrie		8 720	2,9%	9,8%	7,2%
	Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	650	3,2%	5,5%	2,9%
	Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	1 080	1,9%	3,5%	8,4%
	Fabrication d'autres produits industriels	2 450	1,8%	1,5%	6,1%
	Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques - fabrication de machines	1 170	3,1%	8,2%	18,1%
	Fabrication de matériels de transport	3 340	7,0%	-0,2%	6,8%
Construction		-1 730	-1,4%	3,5%	8,4%
Tertiaire		5 950	2,3%	4,7%	11,6%
	Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles	1 500	2,3%	1,5%	6,1%
	Transports et entreposage	3 540	4,1%	8,2%	18,1%
	Activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien	560	1,0%	-0,2%	6,8%
	Administrations publiques, enseignement, santé humaine et action sociale	150	1,2%	-0,7%	4,2%

Sources : Pôle emploi, Relevé Mensuel de Mission et Déclaration Mensuelle de Mission, France métropolitaine.

Parmi les principaux secteurs de l'industrie, les effectifs intérimaires augmentent le plus dans la « fabrication de matériels de transport » (+7,0%). Ils sont suivis par les « industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution » et par la « fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques-fabrication de machines » (respectivement +3,2% et +3,1%). Les effectifs intérimaires dans la « fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac » et la « fabrication d'autres produits industriels » augmentent plus faiblement (respectivement +1,9% et +1,8%).

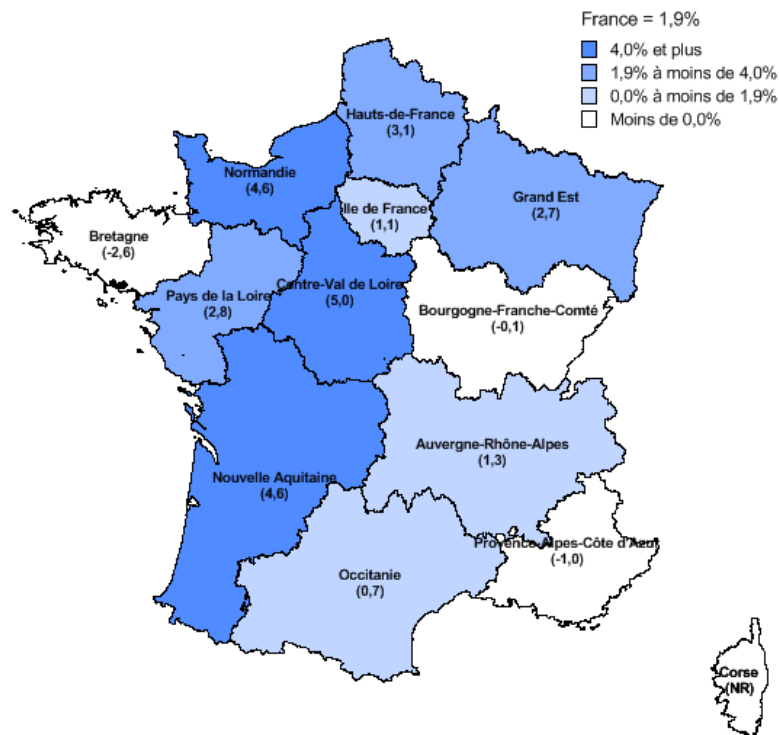
Dans le tertiaire, les effectifs intérimaires augmentent le plus dans les « transports et entreposage » et le « commerce, réparation d'automobiles et de motocycles » (respectivement +4,3% et +2,3%). Les effectifs dans les « administrations publiques, enseignement, santé humaine et action sociale » et les « activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien » augmentent moins vite (respectivement +1,2% et +1,0%).

Évolution par région

La répartition régionale de l'emploi intérimaire est relativement proche de celle de l'emploi salarié total. Cependant, les régions Ile-de-France et Provence-Alpes-Côte d'Azur font partie des régions qui possèdent les plus faibles taux de recours à l'intérim (respectivement 2,4% et 2,9%) en raison du faible poids de leur industrie. A l'opposé, les taux de recours les plus élevés se situent dans les régions suivantes : Pays de la Loire (5,8%), Centre-Val de Loire (5,6%), Bourgogne et Franche-Comté (5,4%) et Normandie (5,3%) (cf. tableau 2 en annexe 3).

En octobre par rapport à septembre, l'emploi intérimaire progresse dans 9 régions. La région Centre-Val de Loire enregistre la plus forte hausse (+5,0%).

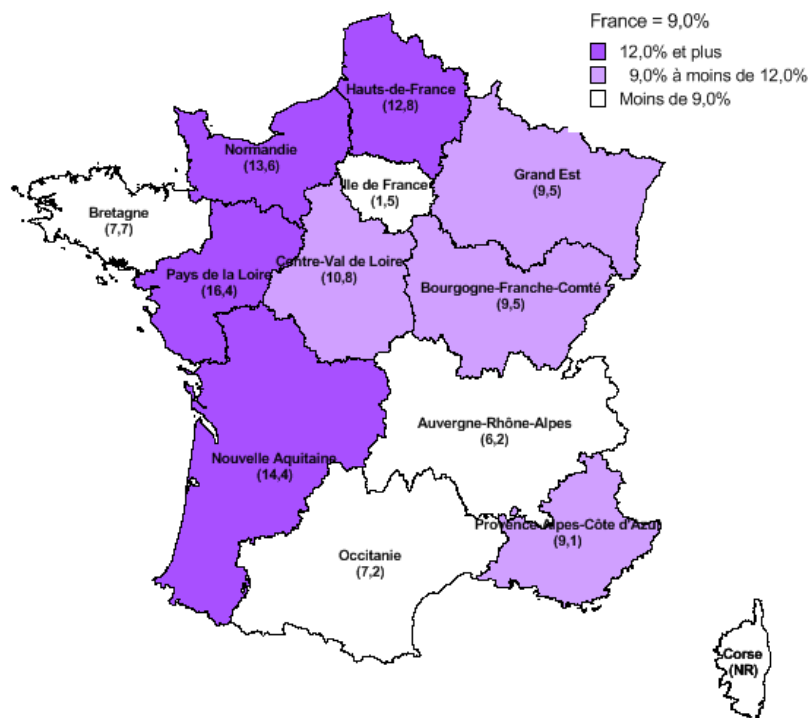
Carte 1 – Évolution mensuelle (CVS) octobre 2016/septembre 2016



Sources : Pôle emploi, Relevé Mensuel de Mission et Déclaration Mensuelle de Mission, France métropolitaine.

Sur un an, l'emploi intérimaire progresse dans toutes les régions. La hausse la plus marquée concerne la région Pays de la Loire (+16,4%).

Carte 2 – Évolution annuelle (CVS) octobre 2016/octobre 2015



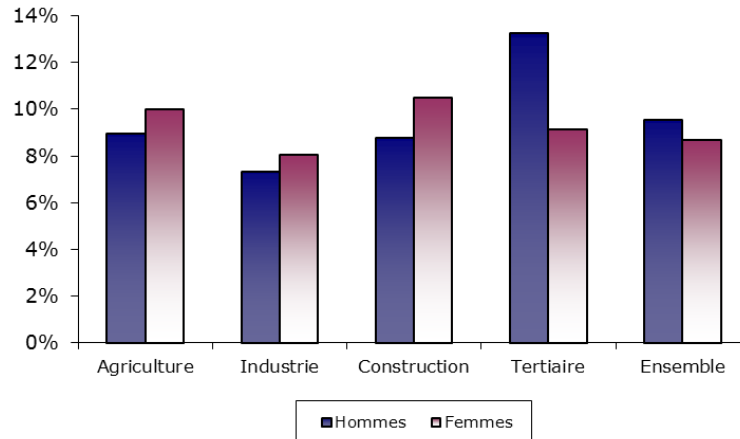
Sources : Pôle emploi, Relevé Mensuel de Mission et Déclaration Mensuelle de Mission, France métropolitaine.

Évolution par sexe selon le secteur d'activité

Les intérimaires sont majoritairement des hommes (73,9%). Par rapport à fin octobre 2015, leur part augmente de 0,2 point.

Sur un an, les effectifs intérimaires augmentent plus pour les hommes (+9,6%) que pour les femmes (+8,5%). Ce constat se confirme dans le tertiaire où les hommes voient leurs effectifs augmenter de 13,3% contre 9,1% pour les femmes. Contrairement à la tendance générale, les effectifs masculins augmentent moins vite que ceux de leurs homologues féminins dans la construction et dans l'industrie : respectivement 8,7% pour les hommes contre 10,5% pour les femmes dans la construction, 7,3% pour les hommes contre 8,0% pour les femmes dans l'industrie.

Évolution annuelle par sexe selon le secteur d'activité (en %, données brutes)

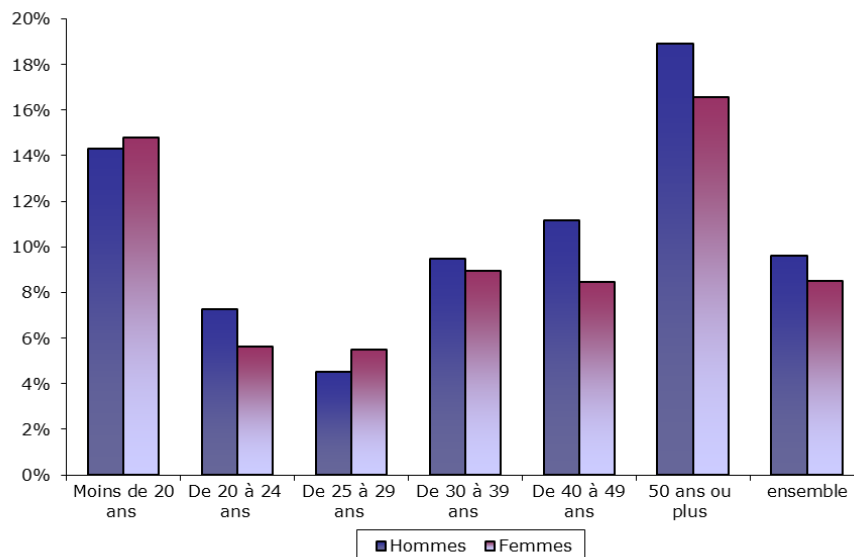


Sources : Pôle emploi, Relevé Mensuel de Mission et Déclaration Mensuelle de Mission, France métropolitaine.

Évolution par âge selon le sexe de l'intérimaire

La population des intérimaires est relativement jeune : 42,8% d'entre eux ont moins de 30 ans en octobre 2016 (cf. tableau 3 en annexe 4). Par rapport à fin octobre 2015, les intérimaires de 20 à 24 ans et ceux de 25 à 29 ans ont vu leurs parts baisser (respectivement -0,5 point et -0,8 point). Celle des 30 ans à 39 ans reste stable. Les autres catégories d'âge voient leurs parts augmenter, notamment celle des 50 ans ou plus (+0,9 point).

Évolution annuelle par âge selon le sexe de l'intérimaire (en %, données brutes)



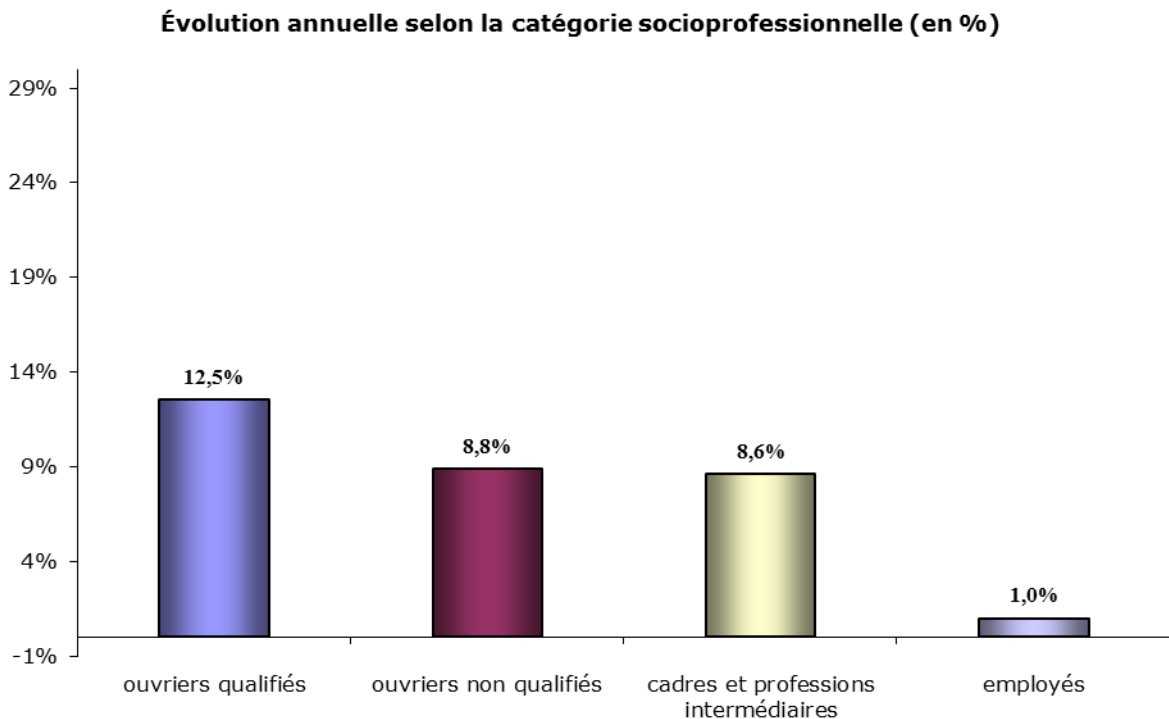
Sources : Pôle emploi, Relevé Mensuel de Mission et Déclaration Mensuelle de Mission, France métropolitaine.

Évolution par catégorie socioprofessionnelle

Les emplois intérimaires sont très majoritairement des emplois d'ouvriers : 41,7% sont des ouvriers qualifiés et 36,8% des ouvriers non qualifiés (cf. tableau 4 en annexe 4).

Sur un an par rapport à fin octobre 2015, la part des ouvriers non qualifiés, celle des employés et celle des cadres et professions intermédiaire baissent (respectivement -0,2 point, -1,0 point et -0,1 point). La part des ouvriers qualifiés augmentent (+1,3 point).

Sur un an, toutes les catégories socioprofessionnelles voient leurs effectifs intérimaires augmenter : +12,5% pour les ouvriers qualifiés, +8,8% pour les ouvriers non qualifiés, +8,6% pour les cadres et professions intermédiaires et +1,0% pour les employés.



Sources : Pôle emploi, Relevé Mensuel de Mission et Déclaration Mensuelle de Mission, France métropolitaine.

Fabien Dupuis
Département Observatoire de l'emploi

Annexe 1 : Sources et concepts

Le système d'information spécifique aux Etablissements de Travail Temporaire

Les statistiques d'emploi intérimaire sont établies à partir de la source déclarative « Relevé Mensuel de Mission » et la source « DSN » des entreprises de travail temporaire (ETT). La loi de février 1994 impose en effet aux établissements de travail temporaire de transmettre chaque mois à Pôle emploi un relevé mensuel des missions en cours durant le mois écoulé. Ainsi Pôle emploi centralise l'ensemble des réceptions de RMM et intègre, après avoir effectué les contrôles de qualité et d'exhaustivité, l'ensemble des informations relatives aux missions d'intérim. La rediffusion de l'information s'effectue vers les Directions Régionales des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE) et le Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation Professionnelle et du Dialogue Social (Direction de l'Animation de la Recherche, des Etudes et des Statistiques : Dares).

Les concepts d'emploi intérimaire et exploitation statistique

Le nombre d'intérimaires est calculé à l'aide de l'indicateur fin de mois. La série est obtenue à partir du niveau de la statistique annuelle d'emploi intérimaire au 31.12.1995 auquel sont appliqués les taux mensuels d'évolution de l'indicateur fin de mois. En raison de la forte variabilité journalière, l'indicateur fin de mois est construit en fonction de la moyenne des cinq derniers jours ouvrés « pertinents » du mois², et non au seul dernier jour ouvré du mois. Au début du mois M+2 sont connus les indicateurs provisoires du mois M et rectifiés du mois M-1.

Convergence des statistiques d'évolution d'emploi intérimaire publiées par Pôle emploi et par la Dares

Jusqu'aux statistiques relatives au mois de décembre 2014, Pôle emploi et la Dares ont publié des évolutions de l'emploi intérimaire différentes, en raison des traitements légèrement différents réalisés à partir de la même source, les relevés mensuels de missions des agences de travail temporaire. Les travaux méthodologiques menés en commun ont permis de faire converger ces traitements et d'obtenir, à partir de la publication relative à janvier 2015, des statistiques d'évolution de l'emploi intérimaire identiques.

A la suite de ces travaux, Pôle emploi a révisé à compter de la publication de mars 2015 (statistiques relatives à janvier 2015) ses séries d'emploi intérimaire depuis janvier 2013. La Dares a utilisé en mars 2015 la méthodologie commune pour établir sa statistique d'évolution provisoire de l'emploi intérimaire en janvier 2015 ; elle révisé dans sa publication d'avril 2015 ses séries d'emploi intérimaire depuis janvier 2009.

Pôle emploi publie un nombre total d'intérimaires, alors que la Dares publie un nombre d'intérimaires en emploi principal. Compte tenu de cette différence de concepts, les séries publiées par Pôle emploi et la Dares restent différentes en niveau.

Calcul des évolutions

L'évolution provisoire de l'emploi intérimaire entre le mois M et le mois M+1 est calculée en utilisant uniquement les missions déclarées « à l'heure » par des entreprises de travail temporaire qui ont déclaré des missions à la fois pour le mois M et pour le mois M+1 (méthode dite de « cylindrage » ou à champ de SIRET constant). Cela représente environ 90% des missions déclarées.

L'évolution révisée de l'emploi intérimaire entre le mois M et le mois M+1 est calculée en utilisant l'exhaustivité des missions déclarées « à l'heure » ou avec un mois de retard, sans « cylindrage » (soit près de 97% des missions déclarées).

Pour le calcul des évolutions, chaque mission en cours lors des 5 jours pertinents est comptabilisée au prorata de sa durée (une mission d'1 jour compte ainsi pour 0,2 ; une mission de 2 jours pour 0,4 etc.).

Les évolutions publiées, provisoires comme révisées, sont corrigées des variations saisonnières. Les séries CVS sont réalisées à l'aide de la procédure X12 en retenant le modèle multiplicatif. Les coefficients CVS sont réestimés tous les mois.

² Les cinq derniers jours ouvrés « pertinents » sont les cinq derniers jours ouvrés du mois qui ne sont pas concernés par un « pont ». Il existe aussi un traitement spécifique pour le mois de décembre afin d'exclure la période entre les fêtes.

Annexe 2 : Evolution en fin de mois

Date	Effectifs en fin de mois <i>Données CVS</i>	Taux d'évolution CVS		
		Taux Mensuel	Taux trimestriel	Taux annuel
oct-12	568 935	-1,5%	-3,6%	-12,3%
nov-12	569 222	0,1%	-4,6%	-11,0%
déc-12	566 947	-0,4%	-1,8%	-9,8%
janv-13	573 360	1,1%	0,8%	-8,9%
févr-13	575 673	0,4%	1,1%	-8,0%
mars-13	581 108	0,9%	2,5%	-7,8%
avr-13	577 033	-0,7%	0,6%	-6,5%
mai-13	578 707	0,3%	0,5%	-5,4%
juin-13	573 258	-0,9%	-1,4%	-5,0%
juil.-13	579 504	1,1%	0,4%	-1,8%
août-13	588 135	1,5%	1,6%	-1,5%
sept.-13	584 578	-0,6%	2,0%	1,2%
oct.-13	592 343	1,3%	2,2%	4,1%
nov.-13	604 994	2,1%	2,9%	6,3%
déc.-13	597 434	-1,2%	2,2%	5,4%
janv.-14	590 956	-1,1%	-0,2%	3,1%
févr.-14	593 643	0,5%	-1,9%	3,1%
mars-14	586 018	-1,3%	-1,9%	0,8%
avr.-14	591 343	0,9%	0,1%	2,5%
mai-14	587 157	-0,7%	-1,1%	1,5%
juin-14	600 840	2,3%	2,5%	4,8%
juil.-14	608 123	1,2%	2,8%	4,9%
août-14	594 000	-2,3%	1,2%	1,0%
sept.-14	576 124	-3,0%	-4,1%	-1,4%
oct.-14	578 425	0,4%	-4,9%	-2,3%
nov.-14	586 385	1,4%	-1,3%	-3,1%
déc.-14	595 900	1,6%	3,4%	-0,3%
janv.-15	596 278	0,1%	3,1%	0,9%
févr.-15	601 112	0,8%	2,5%	1,3%
mars-15	590 861	-1,7%	-0,8%	0,8%
avr.-15	611 893	3,6%	2,6%	3,5%
mai-15	614 215	0,4%	2,2%	4,6%
juin-15	613 184	-0,2%	3,8%	2,1%
juil.-15	628 989	2,6%	2,8%	3,4%
août-15	622 727	-1,0%	1,4%	4,8%
sept.-15	630 568	1,3%	2,8%	9,4%
oct.-15	640 840	1,6%	1,9%	10,8%
nov.-15	632 134	-1,4%	1,5%	7,8%
déc.-15	652 151	3,2%	3,4%	9,4%
janv.-16	652 582	0,1%	1,8%	9,4%
févr.-16	645 204	-1,1%	2,1%	7,3%
mars-16	653 146	1,2%	0,2%	10,5%
avr.-16	647 472	-0,9%	-0,8%	5,8%
mai-16	657 595	1,6%	1,9%	7,1%
juin-16	652 927	-0,7%	0,0%	6,5%
juil.-16	655 626	0,4%	1,3%	4,2%
août-16	658 290	0,4%	0,1%	5,7%
sept.-16	685 810	4,2%	5,0%	8,8%
oct-16*	698 689	1,9%	6,6%	9,0%

Sources : Pôle emploi, Relevé Mensuel de Mission et Déclaration Mensuelle de Mission, France métropolitaine.

*Données provisoires

Annexe 3

Tableau 1 – Répartition de l'emploi intérimaire selon les secteurs (données brutes)

SECTEURS D'ACTIVITE (A17)	Répartition de l'emploi intérimaire à fin octobre (en %)
Agriculture, sylviculture, pêche	0,5
Industrie	42,7
Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	2,9
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	8,1
Cokéfaction et raffinage	0,1
Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques-fabrication de machines	5,4
Fabrication de matériels de transport	7,1
Fabrication d'autres produits industriels	19,1
Construction	19,7
Tertiaire	37,1
Commerce-réparation d'automobiles et de motocycles	9,4
Transports et entreposage	12,8
Hébergement et restauration	1,4
Information et communication	0,9
Activités financières et d'assurance	1,5
Activités immobilières	0,3
Activités scientifiques et techniques - services administratifs et de soutien	7,9
Administrations publiques, enseignement, santé humaine et action sociale	1,8
Autres activités de services	1,0
TOTAL	100,0

Sources : Pôle emploi, Relevé Mensuel de Mission et Déclaration Mensuelle de Mission, France métropolitaine.

Tableau 2 - Répartition de l'emploi intérimaire selon les régions (données brutes)

REGIONS	Répartition de l'emploi intérimaire à fin octobre (en %)	Répartition de l'emploi salarié au 30/06/16 (en %)	Taux de recours à l'intérim (en %)
AUVERGNE RHÔNE-ALPES	13,6	12,5	4,3
BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ	5,2	3,8	5,4
BRETAGNE	5,6	4,5	4,8
CENTRE-VAL DE LOIRE	5,0	3,5	5,6
CORSE	0,0	0,5	NR
GRAND EST	8,8	7,7	4,5
HAUT-DE-FRANCE	10,4	8,0	5,1
ÎLE-DE-FRANCE	15,6	25,9	2,4
NORMANDIE	6,2	4,6	5,3
NOUVELLE AQUITAINE	8,6	7,9	4,3
OCCITANIE	6,9	7,7	3,6
PAYS DE LA LOIRE	8,4	5,8	5,8
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR	5,6	7,5	2,9
TOTAL	100,0	100,0	4,0

Sources : Pôle emploi, Relevé Mensuel de Mission et Déclaration Mensuelle de Mission, France métropolitaine.

*Le taux de recours à l'intérim se définit comme le rapport entre les effectifs intérimaires de la région et les effectifs salariés globaux de cette région estimés fin juin 2016

Annexe 4

Tableau 3 - Répartition selon l'âge (données brutes)

Age	Homme	Femme	Ensemble
Moins de 20 ans	4,2%	4,2%	4,2%
De 20 à 24 ans	20,5%	21,3%	20,7%
De 25 à 29 ans	17,7%	18,6%	17,9%
De 30 à 39 ans	27,1%	24,4%	26,4%
De 40 à 49 ans	19,1%	19,8%	19,2%
50 ans ou plus	11,5%	11,7%	11,5%

Tableau 4 - Répartition selon la catégorie socioprofessionnelle (données brutes)

Catégorie socioprofessionnelle	Homme	Femme	Ensemble
Cadres et Professions intermédiaires	7,8%	16,5%	10,0%
Employés	4,9%	30,2%	11,5%
Ouvriers qualifiés	50,4%	16,9%	41,7%
Ouvriers non qualifiés	36,9%	36,4%	36,8%

Tableau 5 - Répartition selon les 4 grands secteurs (données brutes)

Secteur d'activité en nomenclature A4	Homme	Femme	Ensemble
Agriculture	0,5%	0,5%	0,5%
Industrie	41,7%	45,5%	42,7%
Construction	25,5%	3,7%	19,7%
Tertiaire	32,3%	50,4%	37,1%

Sources : Pôle emploi, Relevé Mensuel de Mission et Déclaration Mensuelle de Mission, France métropolitaine.

POUR EN SAVOIR PLUS

contactEES@pole-emploi.fr

www.pole-emploi.org

Pôle emploi, 1 avenue du Docteur Gley, 75987 Paris cedex 20

Directeur de publication

Jean BASSÈRES

Directeur de la rédaction

Stéphane DUCATEZ

Réalisation

Direction des Statistiques, des Études et de l'Évaluation